

# Produire des documents constitutifs d'une opération foncière ou immobilière - Bloc de compétences du titre professionnel Technicien géomètre en cabinet

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES  
-  
MC\_PSR\_NOUVELLE\_AQUITAINE@AFPA.FR

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier  
Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

### Conditions d'accès :

Non renseigné

### Prérequis pédagogiques :

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de posséder les connaissances du niveau 4 (bac scientifique, technique ou équivalent) une expérience professionnelle dans le secteur du bâtiment des bases en lecture de plans du bâtiment et dessin assisté par ordinateur (CAO/DAO) de bonnes notions pour l'outil informatique (pack office).

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Effectuer les relevés extérieurs et intérieurs de bâtiments. Produire les plans consécutifs aux relevés de bâtiments. Réaliser les plans et les calculs nécessaires à l'établissement d'une copropriété et d'une division en volumes. Produire des documents permettant de déterminer les limites de propriétés privées et/ou publiques en respectant les procédures ordinaires. Réaliser les études, les plans et les documents d'urbanisme nécessaires à la division d'un terrain. Etablir des documents de modification du parcellaire cadastral pour approbation.

## Contenu et modalités d'organisation

Produire des documents constitutifs d'une opération foncière ou immobilière. Effectuer les relevés extérieurs et intérieurs de bâtiments. Produire les plans consécutifs aux relevés de bâtiments. Réaliser les plans et les calculs nécessaires à l'établissement d'une copropriété et d'une division en volumes. Produire des documents permettant de déterminer les limites de propriétés privées et/ou publiques en respectant les procédures ordinaires. Réaliser les études, les plans et les documents d'urbanisme nécessaires à la division d'un terrain. Etablir des documents de modification du parcellaire cadastral pour approbation. Session d'examen

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable

## Validation(s) Visée(s)

**Titre professionnel technicien géomètre en cabinet - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)**

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00552704	du 15/12/2025 au 25/02/2026	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLÉTONS		MON COMPTE FORMATION	FPC
00552705	du 16/03/2026 au 26/05/2026	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLÉTONS		MON COMPTE FORMATION	FPC
00552706	du 15/06/2026 au 26/08/2026	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLÉTONS		MON COMPTE FORMATION	FPC

**00552707**

du 14/09/2026 au  
18/11/2026

Égletons (19)

**AFPA - CENTRE  
D'EGLETONS**

**MON  
COMPTE  
FORMATION**

FPC

**00623209**

du 07/12/2026 au  
16/02/2027

Égletons (19)

**AFPA - CENTRE  
D'EGLETONS**

**MON  
COMPTE  
FORMATION**

FPC